

BURUNDI

Éphémérides GrandsLacs
Semaine du 1 au 7 février 2010

1. Sécurité, Armée...

([BUR_1](#)) Panapress – 2/2

Les violents affrontements physiques entre de jeunes militants à la solde de partis politiques se multiplient dans plusieurs endroits du Burundi sur fond de campagne électorale déguisée, a déploré lundi le ministre burundais de la Jeunesse et des Sports, Jean-Jacques Nyenimigabo.

La campagne pour les élections générales de la mi-2010 n'a pas encore commencé, mais, au quotidien, des jeunes de la mouvance présidentielle et ceux de l'opposition se défient, aussi bien à Bujumbura, la capitale, qu'à l'intérieur du pays.

Pour limiter les dégâts, le ministre de la Jeunesse et des Sports a proposé, lundi, un code de conduite à cette catégorie sociale vulnérable à la manipulation. "La jeunesse représente plus de 60% de la population burundaise et le code de conduite a été imaginé pour faire comprendre à cette catégorie sociale que sa force peut devenir destructrice si elle est mal utilisée ou détournée à des fins partisans", a souligné le ministre Nyenimigabo.

La jeunesse burundaise avait encore plus été instrumentalisée pendant la guerre civile à caractère tribal de ces dernières années en participant aux opérations dites "ville morte" ou encore à l'épuration ethnique des quartiers de Bujumbura et des villages entiers de l'intérieur du pays.

2. Vie politique...

([BUR_2](#)) Les Afriques – 3/2

Dénonçant des « exactions » commises par le parti au pouvoir, le CNDD-FDD, à l'encontre de l'opposition, l'Union pour le progrès et le développement (UPD) a demandé à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de suspendre le processus électoral.

Le porte-parole de l'UPD, Chauvineau Mugwengezo, affirme que l'administration « ne livre les cartes d'identité qu'aux seuls membres du parti au pouvoir, en vue d'écarter les partis de l'opposition de la compétition électorale ».

Concernant la surveillance du scrutin, l'UPD constate aussi que le nombre de représentants du CNDD-FDD a été multiplié par 5 dans certains bureaux, alors que, dans certaines provinces, il est refusé à l'opposition d'accréditer ses mandataires.

([BUR_3](#)) BINUB – 4/2

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a indiqué mardi 2 février que près de 2 millions électeurs potentiels s'étaient déjà fait enrôler pour les prochaines élections, sur les 3.5 millions prévus. " D'après les données récoltées à la date du 2 février, 1.949.285 personnes se sont déjà fait inscrire jusqu'au premier février 2010 ", a indiqué Madame Marguerite Bukuru, vice-présidente de la CENI au cours d'un point de presse dans l'après-midi de mardi.

Même si les chiffres semblent bien peu au regard du total estimé de 3.5 millions d'électeurs potentiels, la CENI demeure tout de même optimiste. " Avec la nouvelle pièce d'identification introduite, nous pensons que le nombre d'inscrits augmentera et que les chiffres escomptés pourront être atteints", a déclaré la vice-présidente de la Commission électorale.

Pour parier aux problèmes dans l'octroi gratuit des cartes d'identité aux Burundais qui n'en avaient pas, la CENI a introduit une nouvelle pièce dénommée attestation d'identification pour l'enrôlement de l'électeur. Marguerite Bukuru a fait savoir que 872.4000 formulaires d'attestations ont été remis à tous les présidents des CEPI (Commission Electorale Provinciale Indépendante) le premier février 2010.

" A l'heure où je vous parle, les attestations sont en train d'être codées et cachetées au niveau des CEPI et des administrations provinciales, puis seront distribuées ce jour même sur toutes les collines et quartiers du pays à travers les structures de la CENI et de l'administration territoriale ", a précisé mardi le numéro 2 de la CENI. "L'utilisation de cette autre pièce d'identification commence à se faire à partir du mercredi, 3 février ", a-t-elle indiqué. En plus de la carte d'identité et de la pièce qui vient d'être introduite, la CENI avait annoncé une liste d'autres documents valables pour l'enrôlement électoral. Ils comprennent notamment la carte de baptême, la carte de fonctionnaire, le permis de conduire, la carte des militaires ou policiers. Mais la carte de baptême ainsi que le permis de conduire nécessitent des témoins pour être valables.

Théoriquement, l'opération était prévue pour durer deux semaines, mais la CENI a fait signer les recenseurs un contrat d'un mois, « pour parer aux imprévus qui pourraient surgir », avait indiqué le président de la Commission électorale quelques jours avant le début de l'opération d'enrôlement.

([BUR_4](#)) Panapress – 6/2

La ministre burundaise du Genre et des Droits de l'Homme, Mme Rose Nduwayo, a été limogée pour avoir continué à percevoir un salaire parallèle d'enseignante du secondaire sur les trois dernières années, annonce un décret du chef de l'Etat burundais rendu public vendredi. La malversation porterait sur un peu plus de 3 millions de Francs burundais (environ 3.000 dollars américains) et aurait perduré de 2007 à fin 2009.

Avant de devenir ministre, Mme Rose Nduwayo enseignait la langue française au Lycée de la Dignité, dans la capitale burundaise. Mme Nduwayo rejoint ainsi à la retraite anticipée son ancien collègue de l'Eau, Energie et Mines, Samuel Ndayiragije, qui a été limogé en novembre 2009 pour avoir mal géré un dossier relatif à la remise d'une dette entre l'Etat burundais et la Société internationale pour l'énergie des Grands Lacs (SINELAC).

La décision unilatérale de l'ancien ministre Ndayiragije d'effacer la dette de la SINELAC envers le Burundi aurait fait perdre au Trésor public national plus de 30 millions de dollars américains, avait dénoncé la présidence de la République.

Le nouveau renvoi d'un membre du gouvernement burundais intervient au lendemain d'une sortie tonitruante du président de l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME), Gabriel Rufyiri. Cet observatoire indépendant a encore pressé l'Etat burundais jeudi de tout mettre en oeuvre pour ramener dans les caisses du Trésor public plus de 300 milliards de Francs burundais (environ 300 millions de dollars américains) partis dans des détournements et autres malversations économiques et financières ces dernières années.

3. Relations extérieures

([BUR_5](#)) Panapress – 1/2

Le représentant du secrétaire général des Nations unies au Burundi, le Tunisien Youssef Mahmoud, a fait ses adieux aux autorités burundaises, à l'égard desquelles il ne semble éprouver aucune rancune en dépit de son départ forcé du pays. M. Mahmoud, qui s'adressait mercredi à la presse à Bujumbura après avoir été reçu par le deuxième vice-président, Gabriel Ntisezerana, a déclaré qu'il plaiderait toujours la cause du Burundi et émis le souhait que ce pays devienne "un modèle de paix, de réconciliation et de stabilité pour tous les Africains".

C'est vers la fin du mois de décembre 2009 que, à la surprise générale, le pouvoir de Bujumbura avait instamment demandé au secrétaire général des Nations unies de rappeler le diplomate tunisien et de le remplacer par un autre. La raison officielle invoquée était que le mandat du Bureau intégré des Nations unies au Burundi (BINUB), que dirigeait M. Mahmoud depuis trois ans, allait changer d'orientation et que, par conséquent, il n'était pas question de garder le même homme.

Beaucoup de voix s'étaient élevées dans les milieux politiques burundais pour dénoncer le renvoi sans ménagement d'un diplomate onusien réputé pourtant "sage, conciliant et courtois", en vain.